

Image not found or type unknown



## Achat Bien avec droit d usage

Par **Denis13170**, le **02/07/2019** à **14:15**

Bonjour

Je souhaite acheter un bien immobilier mais celui ci comporte un droit d'usage et d'habitation consentie par le propriétaire à l'ancien propriétaire (sur une seule partie une maisonnette en ruine)

Qu' en est il de l'extinction trentenaire de cette clause car depuis 20 ans ils ne sont jamais venu.

Comment le prouver dans 10 ans?

Sinon comment racheter cette clause et à quel prix?

Merci beaucoup.